

Ces dossiers sont des copies de documents parlementaires, a-t-il expliqué. Ils ont été remis à M. Duez — comme aux autres liquidateurs — par le sixième bureau de la Chambre, pour les guider dans leur travail.

Et ce sont ces dossiers que l'on a saisis. Il y est ensuite un entr'acte pour permettre aux artistes d'aller se restaurer.

On recommença vers une heure et demie. Martin ayant repris des forces, fut questionné sur divers dossiers notamment sur l'un d'eux qui a trait aux liquidations opérées dans le Cantal.

Il faut croire que ses réponses furent moins brillantes que celles faites sur les autres points de l'interrogatoire, car M. Albanet indiqua à Martin la peine d'une double inculpation nouvelle, celle d'abus de confiance et de vols. Martin eut une belle tirade véhément et indignée mais sans émotion réelle.

Pour lui laisser le temps de se remettre, M. Albanet lui proposa de jouer aux petits papiers. Et tous les trois — le juge, le procureur et l'avocat — occupèrent leurs loisirs à ouvrir des scellés et à les dé-pouiller. — Raymond FIGEAC.

### MESURES TARDIVES

Le procureur de la République a envoyé, hier, aux liquidateurs, des instructions formelles les priant de rendre compte journalièrement au parquet des opérations qu'ils sont appelés à faire et relatives à la liquidation des Congrégations.

### LES EMPLOYÉS DE DUEZ

M. Berthelot les interroge Tandis que les grands premiers rôles étaient passés en revue par M. Berthelot, commissaire aux délégations.

M. Miace, principal garçon de recettes, entra en 1886 au service de M. Imbert et resta, en 1901, à celui de M. Duez. Il a déclaré qu'il n'avait eu aucune connaissance des paiements, aussi bien dans les affaires de congrégations que dans les affaires de droit commun. Il ne s'occupait pas des affaires personnelles de M. Duez et n'a rien remarqué d'anormal chez celui-ci.

Mlle Harpa entra comme sténo-dactylographe chez M. Duez en 1904. Elle fut d'abord placée sous les ordres de M. Martin, puis sous ceux de M. Duez lorsque M. Martin quitta celui-ci en 1906.

Elle était chargée de la copie des dossiers de congrégations et ne peut donner aucune indication sur les affaires actuelles.

M. Verdure entra comme comptable, en 1905, tout d'abord sous les ordres de M. Miace. Il fut ensuite plus spécialement en rapports avec M. Verecque et ses employés lorsque celui-ci fut chargé par le procureur de vérifier les comptes de M. Duez. Il ne sait rien, lui non plus, de l'affaire instruite par M. Albanet.

Enfin, Mlle Nicéan n'est pas plus renseignée. Entrée chez M. Duez en 1905 et chargée de tenir des écritures, des comptes, recettes et dépenses, etc., elle a vu fort peu M. Duez et n'a vu que Martin-Gauthier.

Jusqu'à Rome ! L'agence Fournier a communiqué hier la nouvelle suivante : Rome, 17 mars. — La Ragione rapporte que un religieux français, qui vient d'arriver de Rome, a déclaré avoir en sa possession des documents importants, aussitôt saisis par les autorités à son passage à Modane. La Ragione ajoute qu'elle croit que cet incident se rattache à l'affaire Duez.

### Pour les Victimes du Sinistre

SIXIEME LISTE

672 Fédération des Tabacs, section de Pantin	75	
674 Gabler à Madrid	30	
675 Collecte faite par les soins de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, section de Langres	54 85	
676 Agglomération rouennaise du Parti ouvrier socialiste à Rouen	50	
677 Personnel employé de la Société du Gaz à Paris	662	
678 Le groupe de Bagnolet	10	
679 Collecte faite parmi les maçons de la maison Galant au chantier de la rue Alexandre Parodi, 7, versé par le citoyen Fromaget	12 50	
680 Syndicat des cuisiniers de Montpeller	10	
681 Collecte faite parmi un groupe de clients de la maison Bondi Vins et liqueurs, 129, boulevard du Temple	5	
682 Achille Le Roy, ramontant du congrès de Nîmes	0 70	
683 Compagnie di Publica Assistenza à Piombino	390	
697 J. et F. B.	1	
698 M. et Mme Courbot (2 <sup>e</sup> versement)	1 50	
700 Jean Nouvel de Nioz, 2 fr. Une dame humanitaire	2 fr. Un ami solitaire, 0 fr. 50. Deux francs de l'atelier Victor, 1 fr. Vève, 1 fr. G. Chavanette, 1 fr. Un commerçant suisse, 2 fr. Satta, 0 fr. 50. Léon Chapius, 2 fr. Victor Coustiller, 1 fr. Total	13
731 Syndicat des fermiers en chauffage de Paris	10	
Total de la 6 <sup>e</sup> liste	1.365 55	
Total des listes précéd.	5.279 50	
Total à ce jour	6.645 05	

### FEUILLETON DU 18 MARS 1910

**ENTRE DEUX AMOURS**

**Grand Roman**

PAR **Charles MALATO**

**PREMIERE PARTIE**

**La Maube et le Quartier**

XXVI

Tous deux avaient eu un mouvement de curiosité plus que de compassion, pour s'approcher de cet inconnu blessé ou mort. Mais soudain la paysanne s'arrêta et retint le vieillard.

— Ne le touchons pas, fit-elle, c'est défendu !

— Comment ça, ma fille ?

— Dame, où il faut toujours commencer par prévenir l'autorité, sans quoi on aurait des désagrément.

— Pourtant, il n'est peut-être pas mort, objecta le beau-père, mal convaincu.

— Possible, mais tout de même, on n'a pas droit.

D'autres passants s'approchèrent ; quelques-uns approuvaient la femme ; deux ou trois étaient indécis ; un eut l'idée d'aller prévenir le commissaire.

La célèbre scène du Pendu de Saint-Germain était en train de se reproduire lorsqu'un jeune homme fendit rapidement le cercle des discuteurs.

C'était Pierre Darlet.

Faisant quelques pas des assistants n'avaient encore osé faire, il s'approcha de l'individu gisant et lui toucha la main.

— Elle est encore tiède, dit-il. Qui sait ? Ces paroles rompirent le charme magique qui immobilisait les naïfs bambouillers, respectueux de l'autorité. L'un d'eux courut chez le marchand de vins le plus proche pour y chercher un cordial ; un second, chez le médecin ; les autres entourèrent le peindre, formant un cercle compact.

— Allons, ne l'écrasez pas, maintenant ! fit Pierre.

Il débroussa le corps et souleva la chemise, mettant à jour la blessure.

Elle s'étendait, large de trois centimètres, entre le téton gauche et le creux de l'estomac.

Le sang avait d'abord jailli abondamment, puis, en se coagulant sur les lèvres de la plaie, avait arrêté son écoulement.

— Peu d'espoir ! murmura Pierre : le cœur doit être atteint.

En effet, chez Stir, le cœur avait été atteint, mais ce n'était point par l'arme de l'apache.

Le coup avait été porté furtivement, trouvant les vêtements avant de trouver la chair. Dans la poche intérieure de la jaquette, un assez large calepin à couverture de cuir était traversé de part en part.

Quelle violence ! songea Pierre. L'homme qui a porté un pareil coup devait être un professionnel ou animé d'une haine bien terrible... Peut-être les deux !

Et il songea — l'association d'idées était toute naturelle — aux apaches de la Maube et à leur chef qui était venu à ce même endroit pour enlever Marthe.

Depuis trois jours, il cherchait la jeune fille. Il avait passé la nuit précédente à la Maube, explorant des bouges et, par une ironie des choses, trouvant presque Bapron sans s'en douter. Pierre avait tout d'abord interrogé des prostituées de la rue Zacharie à leur égard des consommations accompagnées d'une jeune fille du nom de Marthe qui serait venue à la Maube depuis peu de jours ? Puis, cette enquête maladroite n'ayant donné d'autres résultats que de faire prendre le jeune homme pour un mouchard, Pierre s'était informé de Bapron sans plus de succès. Ou ces femmes ne le connaissent pas, ou elles ne se souciaient point de le « donner ». Un coup de langue est si vite reçu !

Pierre, peu pratique de la Maube, était aussi allé s'informar dans le célèbre cabaret de la rue d'Anjou, rue des Anglais. Il en avait entendu parler comme d'un rendez-vous d'apaches bohèmes et ignorait ce que saisi le plus novice des étudiants de première

## HISTOIRE D'UNE PETITE ARDOISE

Comment, d'un carton, on fait une pierre. — La colle de peau. — L'ardoise et ses rebuts. — Des enfants au travail.

La lampe allumée projette sur la table une douce lumière blanche, tandis que les angles de la chambre restent obscurs à demi. L'ardoise est, elle a grandi, sursécroulée, au-dessus de son ardoise. Et le maman attendri contemple les bâtons incertains, les lignes tremblantes, le premier « travail » de son fils.

### Un Atelier moderne

Les grandes maisons de Paris qui approvisionnent les papeteries répartissent leurs commandes entre des fournisseurs de la banlieue. Ces « entrepreneurs » embauchent des ouvrières et de jeunes ouvriers, les installent dans des locaux exigus pour diminuer les frais généraux, et s'ingénient à baisser les salaires, pour augmenter les bénéfices.

### « La Commune »

Nous venons de faire éditer spécialement une pochette de 20 cartes postales en photo typtip d'art.

### Les Tribunaux

L'AFFAIRE DE CLARE

Les débats de l'affaire de Clare sont clos. M. André Hesse et M. Landowski ont chaleureusement et habilement plaidé pour leurs clients.

### Le Carton devient Ardoise

La couleur que l'on étend sur le carton est un mélange de noir animal, de noir de fumée, d'huile de lin cuite (ce cuite en une grande chaudière découverte, dans l'atelier même), d'essence de térébenthine. Le mélange bien lié, à fond, on le verse sur des tables munies de rebords surélevés. Les ouvrières sont debout devant les tables. Elles enduisent de couleur des rouleaux de cuir ou de gélatine qu'elles passent sur les cartons. Elles jettent le sable à peine retiré du four dans des tamis très fins, à fond de soie — un usage tombé sur le feu de l'industrie — et le tamisage se fait à la main.

### Jaurès à Lille

C'est ce soir vendredi 18 mars, à 8 heures, qu'aura lieu à l'Hippodrome la grande conférence organisée par le comité de Lille du Parti socialiste à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire de la Commune et pour laquelle le citoyen Jean Jaurès a bien voulu promettre son concours.

### INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

On a distribué hier le texte d'une proposition de résolution présentée par Chauvière tendant à interdire aux propriétaires d'immeubles sinistrés de profiter de la crise pour augmenter les loyers ou, en cas de refus, de procéder à l'expulsion de leurs locataires eux-mêmes sinistrés.

### Les Salaires. — La Grève

Au moins, pensez-vous, le travail de l'ouvrier ou de l'ouvrière leur est-il intégralement payé ?

## LES TRAVERS PARIS

Ceux qu'on arrête et ceux qui courent

On se rappelle que, lors de la découverte du cadavre d'Augustine Demarquay, cette chanteuse des rues trouvée morte un matin dans le bois de Vincennes, M. le docteur Siquet déclara à un accident... du fait d'une automobile.

L'opinion, à Vincennes, ne pouvait se résoudre à admettre l'hypothèse de l'accident et tenait pour celle du crime. M. Gaubert, commissaire de police, dut en tenir compte, et fit des recherches parmi les personnes qui avaient pu être rencontrées avec Augustine Demarquay la veille de sa mort.

Un Italien avait été vu, notamment, en sa compagnie. Il a été interrogé de façon pressante. Il objecte l'imprécision de ses souvenirs, car il était ivre ce soir-là, et la chautouche aussi. C'est exact. Il dit toutefois qu'il dut rentrer chez lui de bonne heure, alors que sa femme déposa qu'il est rentré tard, à une heure dont elle ne se souvient pas.

Mais ce n'est point là — ô dame police, qui retrouvez si vite l'emploi de vos facultés les jours de manifestations — ce n'est point là une solution.

### Un Projet de Régie directe

REORGANISATION DU FUMIGULAIRE DE BELLEVILLE

Quoi qu'on en ait dit, le petit fumigulaire lent et délabré qui part de la place de la République pour grimper à Belleville par le populaire faubourg du Temple, sera conservé aux Parisiens.

Si, comme les débats de la première commission le laissent prévoir, le Conseil municipal décide son exploitation en régie directe, il renaitra bientôt, complètement transformé, rendu plus confortable et plus rapide, en mesure de supporter la concurrence que lui fera la nouvelle ligne métropolitaine place de la République-porte des Lilles.

D'ailleurs, pourquoi la population ouvrière de Belleville, habituée à son « métro » souterrain qui lui coûtera un sou de plus ? Il paraît dès maintenant certain que si l'on tient compte des modifications apportées, des tarifs réduits et du développement croissant de la population bellivoillaise, le fumigulaire continuera à transporter une moyenne annuelle de 4 millions et demi de voyageurs.

Or, savez-vous combien la Compagnie qui l'exploite depuis 20 ans a réalisé de bénéfices nets ? TROIS MILLIONS et cela avec un capital initial de 200.000 francs.

Pendant le même temps, la Ville a touché une redevance annuelle de 50.000 fr. mais comme c'est elle qui fait face aux dépenses de premier établissement s'élevant à 1.500.000 francs, son capital engagé n'est rémunéré qu'à raison de 3,84 %.

N'est-ce pas l'irréductible condamnation du système de la concession ? Si, dès 1889, le Conseil municipal avait eu la sagesse de décider l'exploitation en régie directe, la Ville, au lieu de voir rémunérer à un prix ridiculement bas un gros capital engagé aurait encaissé les trois millions de bénéfices nets réalisés par un groupe d'actionnaires.

### NI concession, ni régie intéressée

Si le préfet de la Seine, en présence de ces chiffres, n'ose pas proposer le renouvellement de la concession, il se déclare partisan d'une régie intéressée.

Dans un rapport très documenté, M. Emile Desvaux, conseiller municipal du 13<sup>e</sup>, n'a pas de peine à démontrer que ce mode d'exploitation serait le plus mauvais de tous et qu'il ne garantirait même plus la perception par la Ville de la redevance de 50.000 francs !

Reste donc la régie directe. En prenant la recette moyenne actuelle (450.000 fr.), et les dépenses d'exploitation, dont on rayonne les 50.000 francs alloués à un Conseil d'administration, on obtient une somme de 400.000 francs qui pourrait être inscrite annuellement au budget municipal.

En déduisant certaines dépenses indispensables (telles que 35.000 francs pour améliorer le sort du personnel), il resterait encore 465.000 francs.

Même si l'on retranche les 50.000 francs portés en recette au budget, qu'il convient d'assurer comme par le passé, c'est encore 915.000 francs qui serviraient à gager les dépenses de remise en état.

Le rapporteur estime que dans le délai maximum de cinq ans, l'exploitation serait ainsi entièrement remise à neuf et le capital de premier établissement complètement amorti. Les années suivantes les bénéfices accumulés permettraient l'extinction progressive du premier capital (1 million 500.000 francs) engagés par la ville au début de l'exploitation, en 1889.

Le Conseil municipal sera appelé aujourd'hui à se prononcer. En face de telles précisions, il est probable que, malgré son hostilité évidente pour le principe de la régie directe, il n'osera pas renouveler une concession scandaleuse et se trouvera dans l'impossibilité d'adopter le projet Bazard de M. de Selves.

Maurice BERTRE.

## HORS DE FRANCE

### Russie, Autriche, Orient

M. Isovsky ne se soucie pas de discuter sa politique étrangère, même avec cette ombre de Parlement qu'est la Douma. Il vient de déclarer tout net, à l'ouverture du prétendu débat sur son budget, qu'il n'avait pas eu le moment opportun pour demander au Tsar l'autorisation de parler : en conséquence, il oppose à l'interpellation des Cadets une sorte de question préalable et il ne s'étend que sur les détails insignifiantes de consultations et de chamboulures.

Cette impertinence envers la Douma n'est pas pour étonner quoiqu'on se soit fait une juste idée de la valeur du soi-disant régime constitutionnel de M. Stolypine. C'est au point de vue international que l'attitude de M. Isovsky offre quelque chose de neuf et d'intéressant.

Sans doute, il ne se serait pas mis sur les lèvres avec tant d'ostentation le triple sceau du secret professionnel s'il avait eu à motifier *urbis et orbis* le rétablissement des relations normales et cordiales avec la cour de Vienne. On sait avec quel fracas s'engageront les négociations pour cet objet.

MM. d'Arentthal et Isovsky bràient du désir de dissiper un simple malentendu et de restituer un accord aussi conforme aux vœux de leurs cœurs qu'aux intérêts de leur pays, du Levant, de l'Europe. Après cela, ouverture à grand orchestre, la symphonie pacifiste a pris des tons plus modestes. Aux *interviews* flamboyantes, on succède dans la presse officielle des notes au tant soit peu énigmatiques, puis un silence bien cloquent.

Dans le même temps, toute une série d'incidents indiquent la réapparition des nuages à Thonon. Que le comte d'Arentthal sent le besoin d'aller rendre visite à Berlin, rien de plus naturel ; eût-il choisi tout juste cette date s'il n'avait cru devoir retremper avec quelque état l'intimité austro-allemande ?

St-Petersbourg a vu, à son tour, toute une procession de visites royales et ministérielles, toutes également naturelles, toutes également supranées par leur date. Ce fut le tsar Ferdinand de Bulgarie, escorté de ses ministres Malinof et Paprikof. Demain, ce sera le roi de Serbie, accompagné par M. Milovanovic. Chose fort simple que ces pélerinages des chefs des petits Etats slaves de Balkans chez leur puissant tuteur, aurait-on pris cette heure pour ressembler publiquement les liens de cette clientèle si la lune de miel d'une réconciliation austro-russe jetait ses deux rayons sur la péninsule des Balkans ?

Un trait achève et précise le sens de ces voyages. Constantinople n'avait pu les voir sans quelque défiance. Etait-ce là le résultat des efforts faits depuis la révolution de 1908 pour améliorer les relations des deux empires ? Etait-ce la cue qui promettrait la substitution à M. Zinoviev, comme ambassadeur, d'un diplomate moins attaché à la tradition d'une hostilité perpétuelle ? Etait-ce pour cela qu'on avait envoyé une mission si courtisée à Livadia, que Nicolas II avait fait espérer qu'il prendrait la route de Stamboul pour

aller en Italie ? Il fallait dissiper ces soupçons, surtout si tout ce remu-ménage prouvait à tout le monde que la cour de Vienne et sa politique agressive. On a fait le nécessaire. Le Tsar Ferdinand se prépare, malgré les fustigades de frontière et l'incident de Roustchouk, à aller visiter le Sultan. M. Milovanovic est venu en courrier marquer le logis du roi de Serbie. Ce prince ira à Constantinople à son retour de St-Petersbourg.

Cela devient protocolaire ; d'abord le Palais d'Hiver et la Néva, et puis le Bosphore et Dolina Baghche. Voilà un ordre et une marche qui ne sont pas pour plaire à Vienne. Certes, il est puéril de parler de ce propos de Confédération balkanique. Ce n'est pas de la main de la Russie, ce n'est pas à l'ombre d'articles de journaux que nature et grandeur cette Ligue salvatrice. Le vrai, c'est qu'un soudain arrêt semble s'être produit dans le réconciliation des deux empires et des deux empires ; c'est que, des deux côtés, on s'est immédiatement mis en garde, moins pour garantir une sécurité peu menacée que pour inquiéter et ennuyer le cher ami d'hier et de demain l'adversaire d'aujourd'hui.

Simple passe-d'écrite diplomatique. Il ne faut pas s'en exagérer la portée. C'est à ce jeu que s'amusement les chanceries et les graves hommes d'Etat. Les peuples laissent faire : leur rôle ne commence que quand l'écrit de la carte à payer. Trop heureux en core quand ce n'est que de l'or et non de saël qu'ils doivent savants intermédiaires d'une diplomatie raffinée.

FRANÇOIS DE PRESSENSÉ

### BULGARIE

#### Bagares sanglantes

Sofia, 17 mars. — Le meeting organisé par les étudiants pour protester contre les événements de Roustchouk, s'est terminé par une grande manifestation antimilitariste.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les soldats et la foule. On signale de nombreuses personnes blessées.

### RUSSIE

#### Violents incidents à la Douma

Petersbourg, 17 mars. — Dans la discussion du budget de l'instruction publique, le ministre Schwarz avait essayé de parler une seconde fois quelques minutes avant l'heure du déjeuner, la majorité lui cria de se faire et quitta la salle.

A la reprise de la séance, M. Pouchkine vitz attaque grossièrement une jeune juive, membre du conseil des étudiants de l'Université de Petersburg. Enfin, il traita de goujat le professeur Miljanovif ; il fallut suspendre la séance pendant une heure.

L'Assemblée a voté l'ordre du jour des pétitionnaires, qui accepte comme satisfaisante les déclarations du gouvernement, et exprime l'espoir que celui-ci réalisera en principe, souvenant proclamé, de la liberté de conscience, mettant ainsi fin aux lamentables querelles d'ordre confessionnel.

### A LA CHAMBRE

#### CONTRE LA CORRUPTION ELECTORALE

L'intérêt de la journée est au Sénat ; aussi il y a en séance moins de députés que ces jours derniers, et pourtant, la discussion d'aujourd'hui ne manque pas d'intérêt.

Il s'agit du projet, retourné du Sénat, tendant à réprimer les actes de corruption dans les opérations électorales.

L'urgence est déclarée.

MM. Pozzi et Zévaës demandent l'adoption de l'article du sens qui établit l'indépendance pendant deux ans contre le député ou sénateur invalidé pour corruption électorale.

On vote d'abord le passage aux articles, puis l'article premier de la commission est repoussé après pointage, car plus de 700 bulletins avaient été mis dans les urnes.

Cette fantaisie dans une discussion sur la corruption électorale est accueillie par un rire général.

Cet article est ainsi conçu : Tout candidat qui, par des dons ou libéralités en argent ou en nature, par des promesses de libéralités, de décorations, de faveurs administratives ou d'avantages, aura soit directement, soit par l'entremise d'un tiers, influencé ou tenté d'influencer le vote d'un ou plusieurs électeurs ; tout candidat qui par les mêmes moyens aura déterminé ou tenté de déterminer un ou plusieurs électeurs d'être absent du scrutin ou de voter à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 à 5.000 francs.